



## PANORAMA

BRANCHE PROFESSIONNELLE MIROITERIE,  
TRANSFORMATION ET NÉGOCE DU VERRE

Edition 2022

Miroiterie, transformation et négoce du verre

# SOMMAIRE

PÉRIMÈTRE DE LA  
BRANCHE

EMPLOI

ALTERNANCE

ENJEUX

01

02

03

04

05

06

07

08

ÉCONOMIE

MARCHÉ DU  
TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES

RESSOURCES

# MÉTHODE

Thématique	Indicateurs	Source	Année	Nomenclature	Indicateurs
Économie	Nombre d'établissements et de salariés	URSSAF	N-2	APE	estimés
	Nombre de création et de radiation d'entreprises	INFOGREFFE	N-3	APE	estimés
	Chiffre d'affaire des entreprises	INSEE-ESANE	N-3	APE	réels
Emploi	Secteurs d'activité, taille de l'établissement employeur et sa localisation	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Profil des salariés (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle)	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Contrats de travail, temps de travail	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Accidents de travail	CARSAT	N-3	APE	estimés
Marché du travail	Projets de recrutement	Opco EP	N-1	IDCC	réels
	Nombre d'offre d'emploi collectées	Pôle emploi	N-1	APE	estimés
Alternance	Dispositifs d'alternance et profil des alternants (âge, sexe, niveau de formation)	Opco EP	N-2	IDCC	réels
Actions individuelles et collectives	Répartition des actions par secteurs d'activité, taille de l'établissement demandeur et sa localisation	Opco EP	N-2	IDCC	réels

Edition 2022

Miroiterie, transformation et négoce du verre



# PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



# 4 PRINCIPALES ACTIVITÉS

Quelles sont les activités principales ? de la branche \*

Façonnage et transformation du verre plat (2312Z)

Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique (2319Z)

Travaux de peinture et vitrerie (4334Z)

Commerce de détail d'autres équipements du foyer (4759B)

Quels sont les produits et services associés dans ces activités ?

- Verre plat, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni monté
- Verre de sécurité
- Miroirs en verre ; vitrages isolants à parois multiples
- Opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication de verre plat travaillé

- Autres verre, semi-fini
- Verre technique et autre
- Façonnage d'articles en verre, y compris d'articles techniques en verre ; opérations sous-traitées intervenant dans la fabrication d'autres articles en verre travaillé, y compris de verre technique

- Travaux de peinture en bâtiment
- Travaux de vitrerie

- Commerce de détail d'articles de vaisselle, verrerie, poterie, coutellerie et appareils, articles et équipements ménagers non électriques

Quel est le poids de la branche dans ces activités\*\*? (en nombre de salariés)

71 %

4 %

1 %

0,2 %

\*\* Poids de la branche dans le secteur d'activité en 2016.

\* Les indicateurs de la branche de miroiterie, transformation et négoce du verre sont définis à partir des codes de la nomenclature d'activité française (NAF) rattachés à la convention collective IDCC 1499 : 2312Z, 2319Z, 4334Z, 4759B. Afin de dresser le panorama le plus proche de la réalité du marché de l'emploi, ont été intégrées les activités suivantes à proportion des établissements et des salariés de la branche qui y sont présents : 2313Z, 2319Z, 2512Z, 4332A, 4332B, 4339Z, 4673B, 4676Z, 4752A, 4759B, 6420Z.

# CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE MIROITERIE TRANSFORMATION ET NÉGOCE DU VERRE \*



**1499**  
IDCC



**377**  
entreprises  
adhérentes



**657**  
établissements  
employeurs



**9 768**  
salariés



**277**  
alternants

\* Effectifs salariés en ETP 8 886.



# INDICATEURS ECONOMIQUES



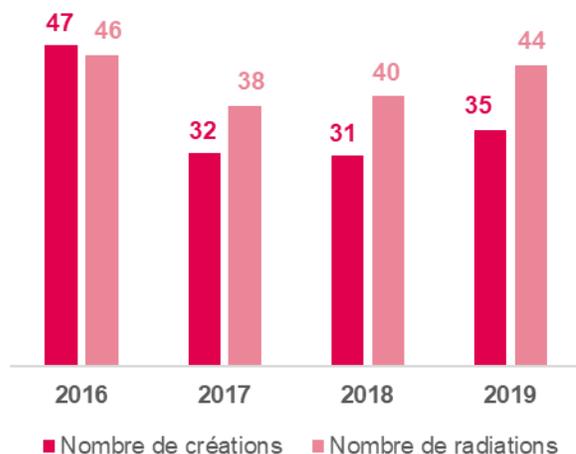
# 377 ENTREPRISES ADHÉRENTES AVEC SALARIÉS (\*)

(\*) Nb d'entreprises cotisantes à l'Opco EP en 2020 – Opco EP 2020

(\*) Le nombre des entreprises employant au moins un salarié était estimé à 497 (Insee – DADS 2019) et celles sans salariés à 834 (Insee - REE 2019)

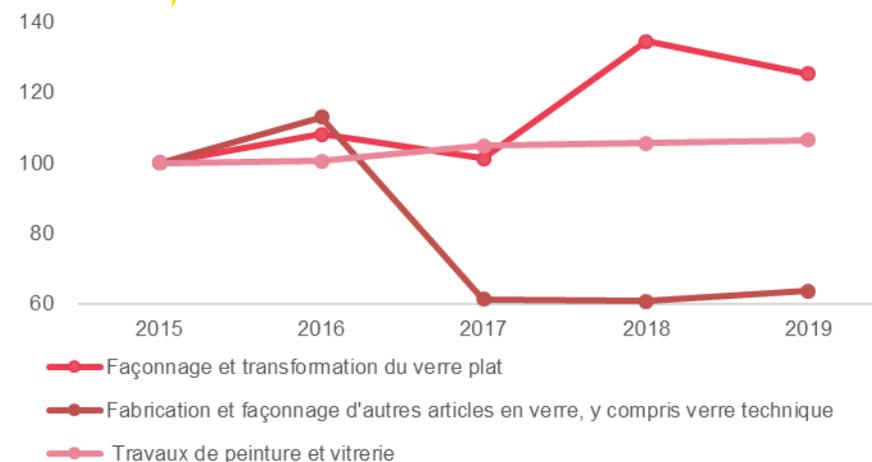
**35 entreprises  
créées en 2019**

Créations/radiations  
d'entreprises – Infogreffe



**+ 25 % de CA dans le  
façonnage et transformation  
de verre plat entre 2015 et 2019**

Champ : trois principales activités de la branche  
2312Z, 2319Z, 4334Z  
Chiffre d'affaire - Base 100 en 2015 – Esane



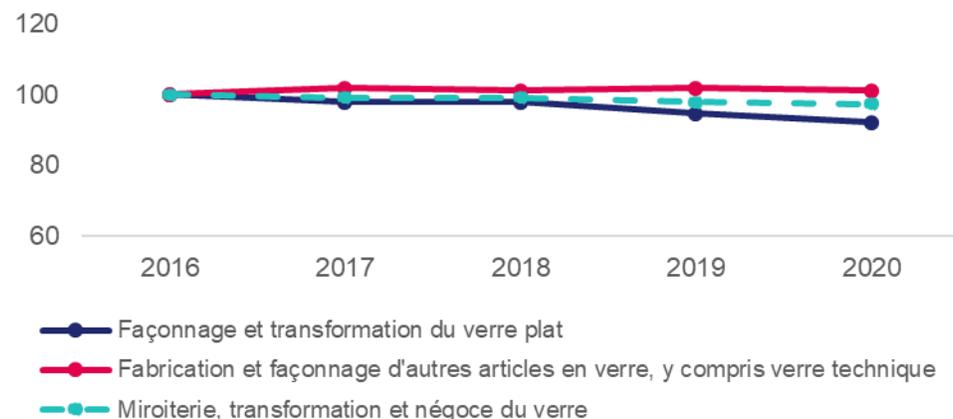
## Crise sanitaire : quels impacts ?

La crise sanitaire de la Covid-19 a accentué les difficultés rencontrées par les entreprises de la branche depuis plusieurs années. Celles-ci sont liées à la pénurie de composants entrant dans la fabrication de leurs produits, aux retards d'approvisionnement et à d'importantes hausses de prix des matières premières. Le chiffre d'affaire des entreprises de façonnage et transformation du verre plat et celles de fabrication et façonnage d'autres articles en verre suit une tendance à la baisse déjà amorcée avant la crise sanitaire de la Covid-19.

# LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

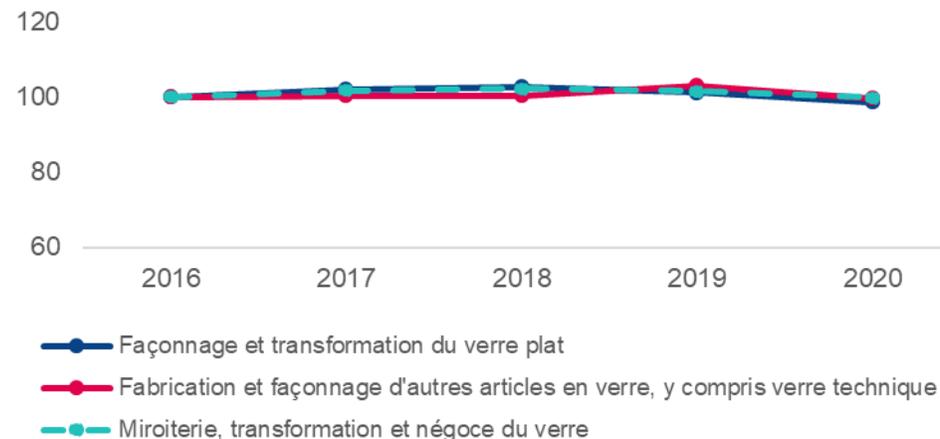
**657 établissements  
employeurs**

Évolution des établissements  
employeurs (base 100 en 2016) –  
Urssaf - ACOSS – Estimation Opco EP



**9 768 salariés**

Évolution de l'emploi salarié (base  
100 en 2016) –  
Urssaf – ACOSS – Estimation Opco  
EP



Le nombre des établissements employeurs de la miroiterie, de la transformation et du négoce du verre a diminué de 3 % entre 2016 et 2020. Ce repli est plus marqué dans les activités de façonnage et transformation du verre plat (- 8 %) et renvoie à une tendance à la concentration et au regroupement de certaines entreprises de la branche professionnelle. Après une forte baisse des effectifs salariés constatée entre 2012 et 2016 (- 14 %), le nombre de salariés de la branche professionnelle se maintient à un niveau assez stable sur les cinq dernières années.

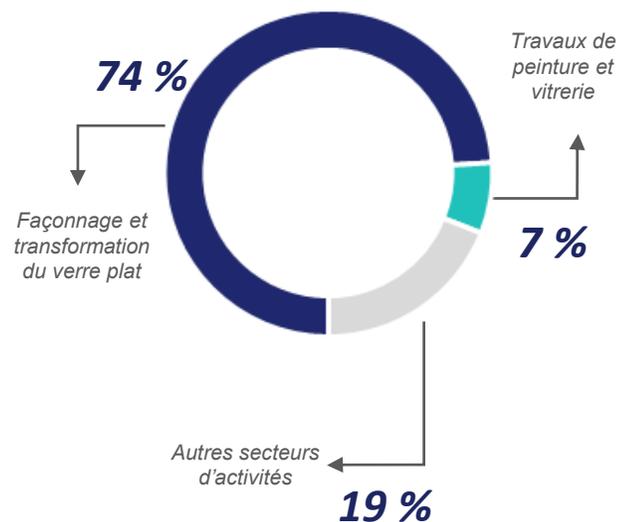


# EMPLOI

# LES SALARIÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

**74 % dans le façonnage et transformation du verre plat**

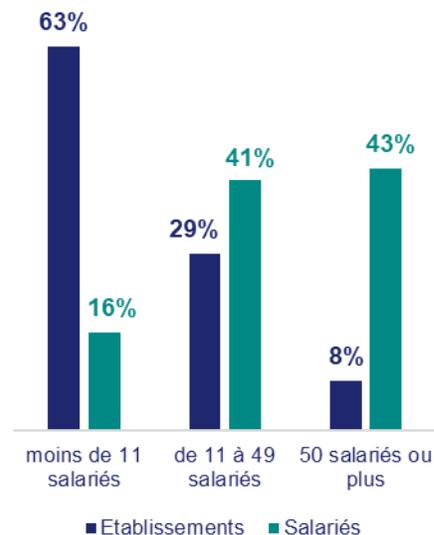
Répartition des salariés par secteur d'activité – DADS 2019



Les établissements de « Façonnage et transformation du verre plat » concentrent les trois quarts des emplois salariés.

**57 % dans des TPE et PME**

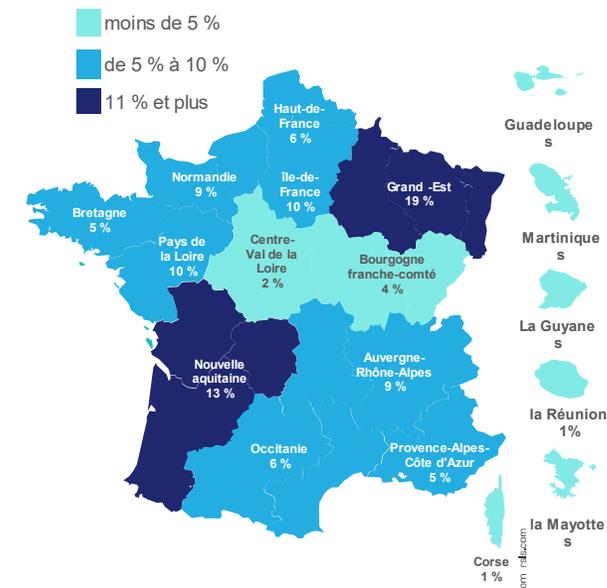
Par des salariés / établissements employeurs – DADS 2019



Un peu plus de la moitié des salariés travaillent dans des établissements de moins de 50 salariés. Bien qu'ils ne représentent que 8 % des établissements employeurs, les établissements de 50 salariés et plus rassemblent quatre salariés sur dix.

**32 % répartis dans 2 régions**

Nb salariés par région – DADS 2018



Le Grand-Est et la Nouvelle Aquitaine sont en tête en termes d'effectif salarié. Ces deux régions rassemblent un peu plus d'un tiers des salariés de la branche professionnelle.

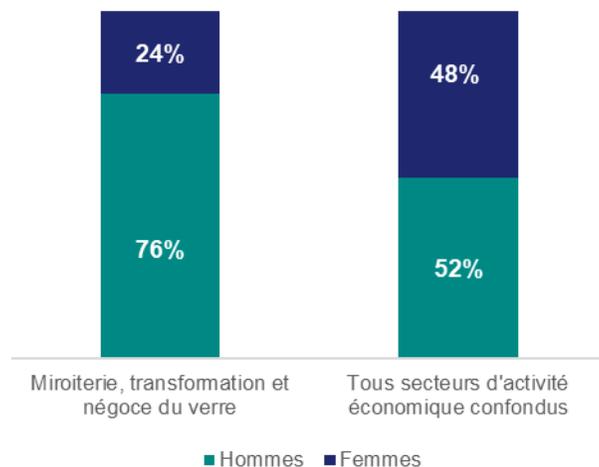
# 15 PREMIERS MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



# LE PROFIL DES SALARIÉS

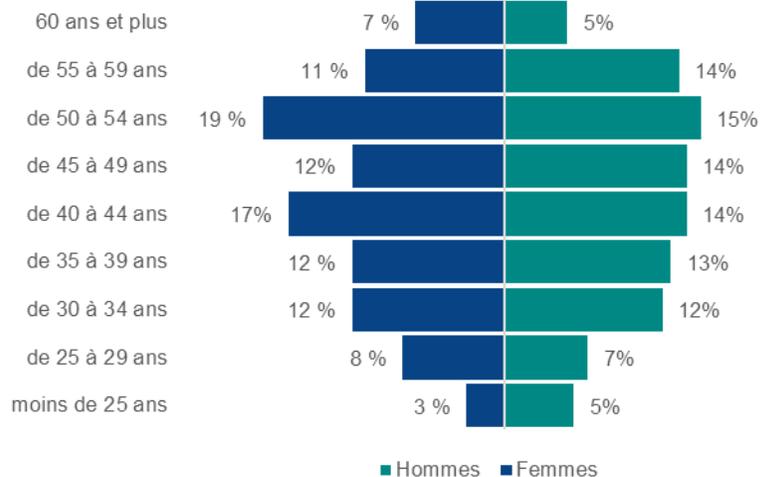
**24 % de femmes**

Part des salariés par sexe – DADS 2018



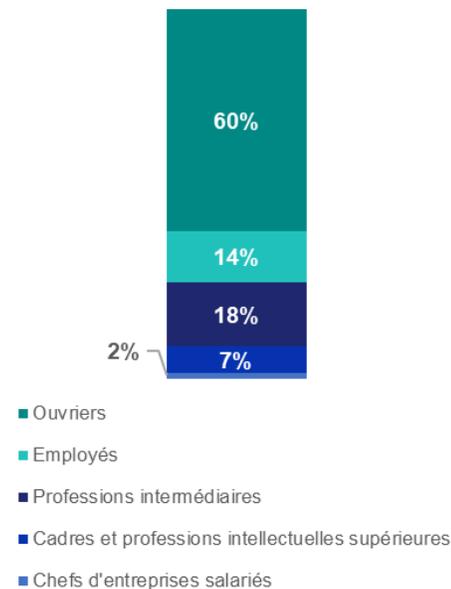
**23 % âgés de 55 ans ou plus**

Part des salariés par âge – DADS 2018



**60 % d'ouvriers**

Part des salariés par CSP – DADS 2018



Les femmes ne représentent qu'un quart des salariés de la branche professionnelle. Leur part est deux fois moins élevée qu'en moyenne toutes activités économiques confondues (24 % contre 48 %).

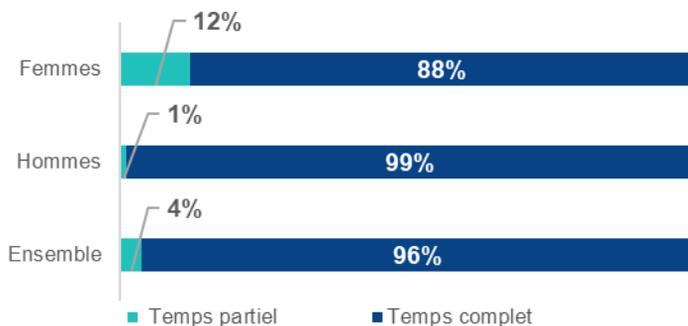
La pyramide des âges à la forme d'un champignon, marquée par une surreprésentation des salariés seniors. Les établissements de la branche sembleraient plus exposés à d'éventuels problèmes d'attractivité ou de gestion anticipée des départs à la retraite. Les hommes sont plus touchés que les femmes par le renouvellement générationnel.

Les deux tiers des salariés de la branche occupent des postes d'ouvriers.

# LES CONDITIONS D'EMPLOI

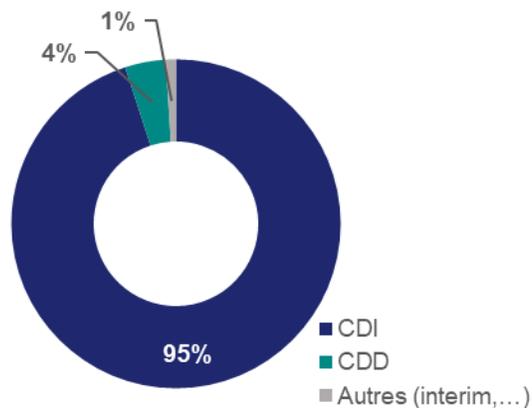
## 4 % de temps partiel

Répartition des salariés par temps travail – DADS 2018



## 95 % de CDI

Répartition des salariés par type de contrat – DADS 2018



## AT et TJ

Champ : deux principales activités de la branche 2312Z, 2319Z  
Nb de salariés – CNAM DRP 2019

	Accidents de travail		Accidents de trajet	
	Nombre	IF*	Nombre	IF*
Façonnage et transformation du verre plat	524	52	31	3
Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique	81	27	9	3

\*IF : indice de fréquence

Les temps partiels sont particulièrement féminins : la part des femmes à temps partiel est trois fois plus élevée que celle des hommes (12 % contre 4 %).

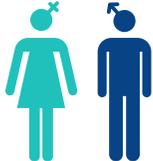
La grande majorité des salariés de la branche occupent des emplois stables : 95 % ont un CDI.

Dans le secteur du façonnage et de la transformation du verre plat (où la branche professionnelle représente 71 % de la part du marché), l'indice de fréquence des accidents de travail (le nombre d'accidents de travail pour 1 000 salariés) atteint un score plus élevé qu'en moyenne toutes activités économiques confondues (52 contre 33).

# LES CONDITIONS D'EMPLOI

**Les deux tiers des salariés gagnent 1 850 euros par mois**

Répartition du salaire mensuel net moyen (en ETP) par CSP – DADS 2019

	Répartition	Part des femmes	Salaire Mensuel Net Moyen (En Etp)	Écart femmes-hommes
				
<b>Ouvriers</b>	<b>60 %</b>	<b>12 %</b>	<b>1 850</b>	<b>- 9 %</b>
<b>Employés</b>	<b>14 %</b>	<b>74 %</b>	<b>1 960</b>	<b>- 14 %</b>
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>18 %</b>	<b>30 %</b>	<b>2 430</b>	<b>- 9 %</b>
<b>Cadres et chefs d'entreprises</b>	<b>8 %</b>	<b>15 %</b>	<b>4 220</b>	<b>- 26 %</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>24 %</b>	<b>2 190</b>	<b>- 10 %</b>

En 2019, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de 2 190 euros. Un peu plus des deux tiers des salariés de la branche sont des ouvriers qui perçoivent un salaire mensuel net moyen de 1 850 euros. L'écart entre les femmes et les hommes sur cette catégorie socioprofessionnelle est de 9%. Mais, pour les cadres et chefs d'entreprises cet écart est plus marqué avec un salaire mensuel net moyen des femmes inférieur de 26 % à celui des hommes.

\* Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Le salaire net (de prélèvements sociaux) est le salaire que perçoit effectivement le salarié avant prélèvement de l'impôt sur le revenu. Il s'obtient en retranchant du salaire brut les cotisations sociales salariales, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Calculé à partir du salaire net fiscal (qui sert d'assiette à l'impôt sur le revenu), il ne comprend pas la participation et l'intéressement placés sur un plan d'épargne d'entreprise, car ceux-ci ne sont principalement pas imposables, mais comprend les cotisations patronales pour complémentaires santé obligatoire et les primes (13<sup>e</sup> mois, prime d'activité etc.).



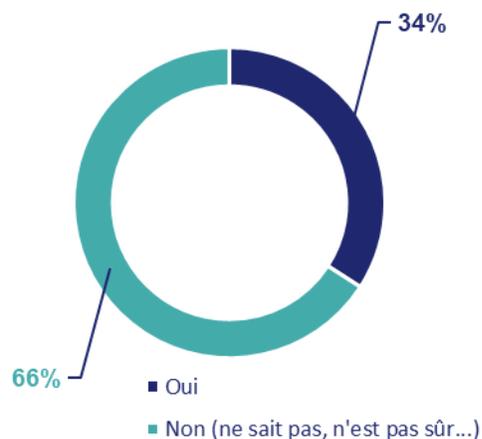
# MARCHÉ DU TRAVAIL



# LES PROJETS DE RECRUTEMENT

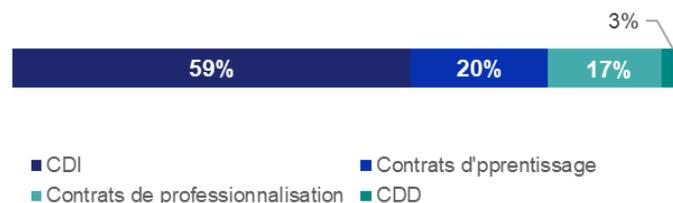
**34 % des établissements ont l'intention de recruter**

REFLEx – Opco EP 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2021



**59 postes sont à pourvoir**

REFLEx – Opco EP 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2021



**64 % concernent des créations de postes (\*)**

Reflex – Opco EP 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2021



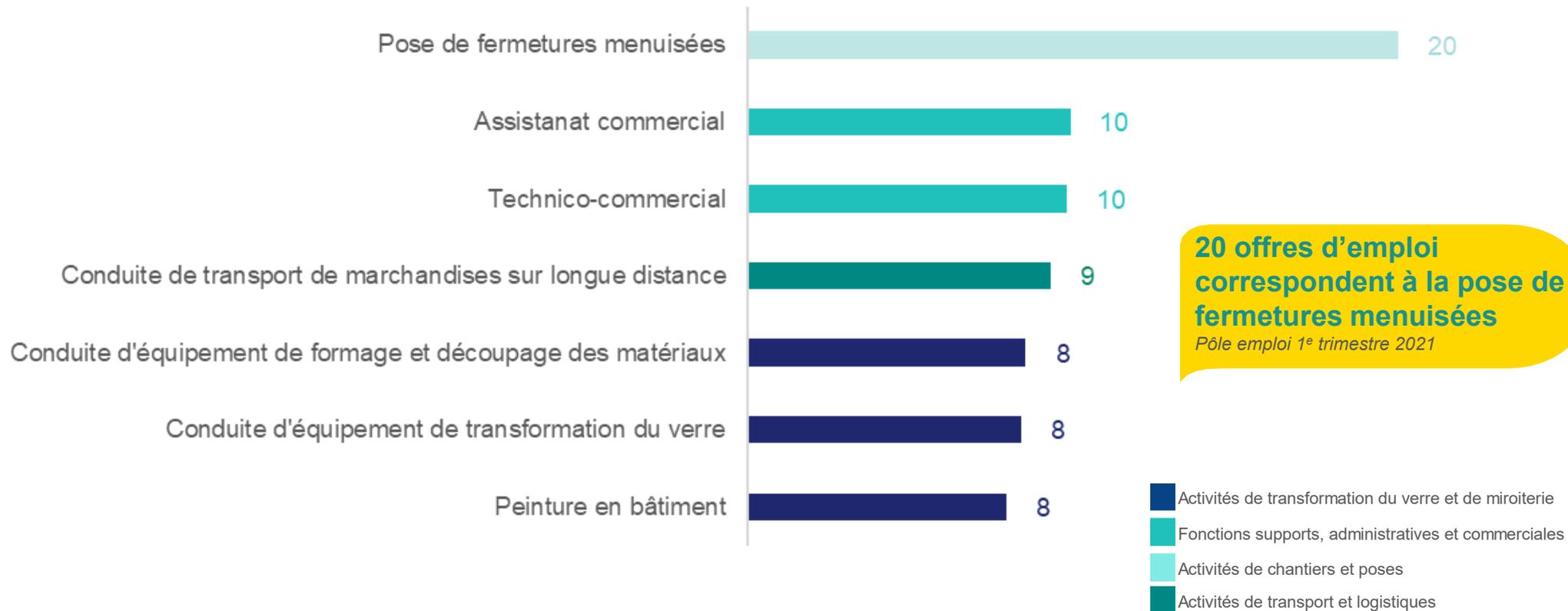
(\*) question à choix multiples, pour un même poste à pourvoir, il peut y avoir un ou plusieurs motifs de recrutement.

Au cours du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2021, 85 entreprises (sur 377 entreprises adhérentes à l'Opco EP) ont été interviewées dans le cadre des enquêtes REFLEx. Parmi eux, une entreprise sur trois projette de réaliser des recrutements au cours des six prochains mois.

Les projets de recrutement sont estimés à 59 postes. Près des deux tiers de ces postes correspondent à des CDI (59 %) et un peu plus d'un tiers à des contrats d'alternance (37 %).

Près des deux tiers des intentions d'embauche concernent des créations de postes (58 %). Exprimé par un établissement sur trois (29 %), le fait de palier à un surcroît d'activité est le deuxième motif de recrutement le plus cité par les employeurs.

# 132 OFFRES D'EMPLOI collectées par Pôle emploi





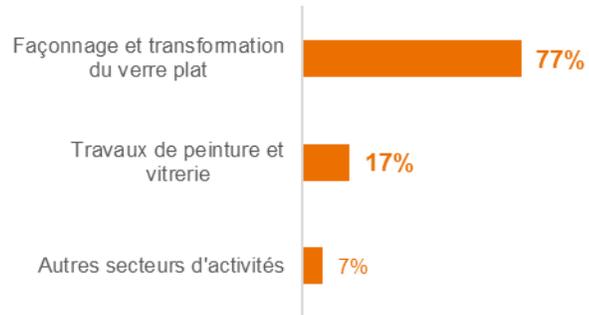
# ALTERNANCE



# LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

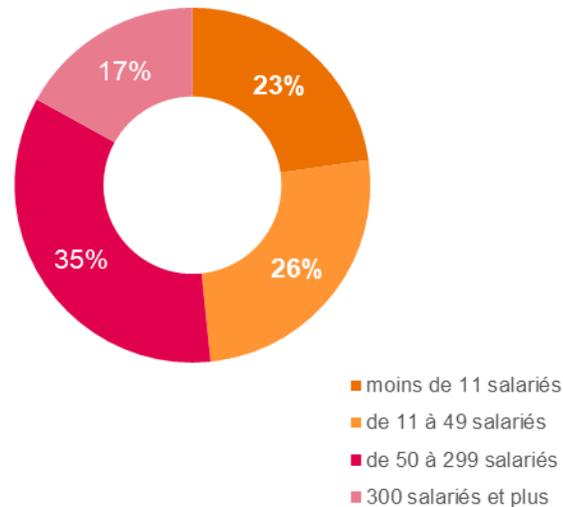
## 277 contrats d'alternance

Part des alternants selon le secteur d'activité de l'établissement employeur – Opco EP 2020



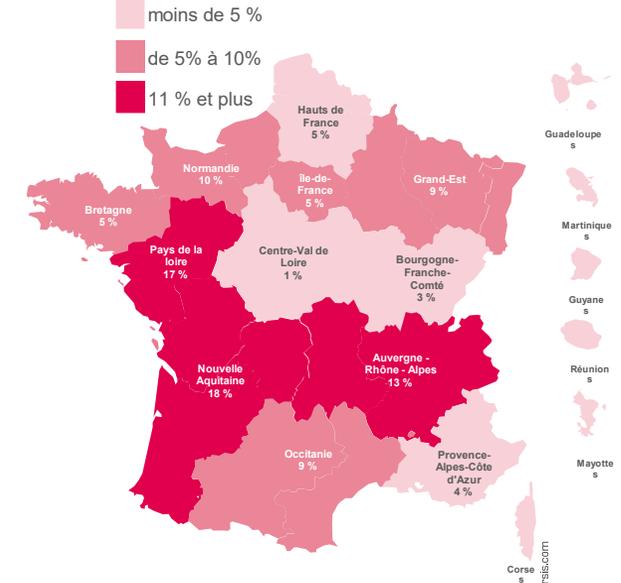
## 49 % dans des établissements de moins de 50 salariés

Part des alternants selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



## 34 % dans deux régions

Nb d'alternants selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Plus des deux tiers des contrats sont des contrats d'apprentissage (soit 187 sur 277). Les trois quart des contrats d'alternance ont été engagés dans les établissements de façonnage et de transformation du verre plat.

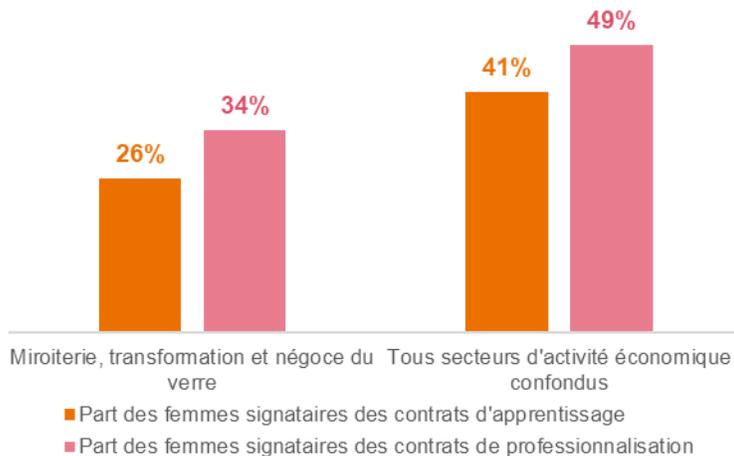
Les établissements de moins de 50 salariés concentrent près de la moitié des contrats d'alternance.

Les régions de la Nouvelle-Aquitaine et des Pays-de-la-Loire rassemblent un tiers des contrats en alternance.

# LE PROFIL DES ALTERNANTS

**41 % des femmes**

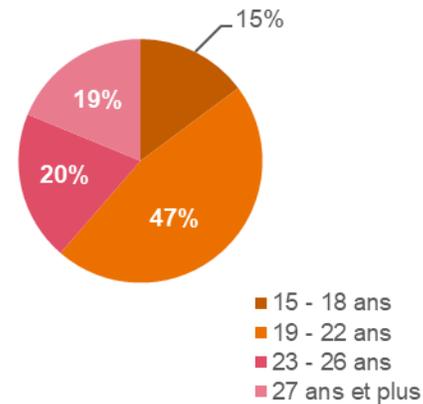
Part des alternants par sexe – Opco EP 2020



Les femmes ont moins recours aux dispositifs d'alternance qu'en moyenne toutes activités économiques confondues (- 8 points d'apprenties et de salariées en contrat de professionnalisation).

**61 % âgés de moins de 23 ans**

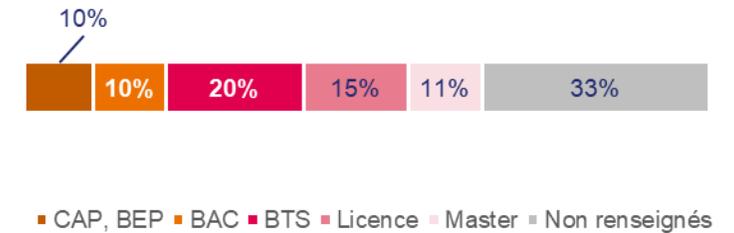
Part des alternants par âge – Opco EP 2020



Les deux tiers des salariés en alternance sont âgés de moins de 23 ans.

**57 % préparent un diplôme égal ou supérieur au Bac**

Part des alternants par niveau de diplôme – Opco EP 2020



Sur 277 alternants, plus de la moitié (57 %) prépare un diplôme égal ou supérieur au Bac et ce surtout sur des fonctions transverses ou supports. Les fonctions dites « cœur de métier », occupées par des ouvriers de plus faible niveau de qualification (3 et 4 notamment) sont assez peu représentées dans l'alternance.

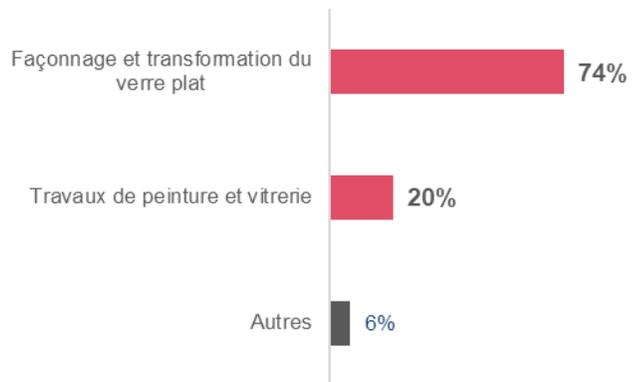


# **ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES**

# LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

## 995 actions de formation

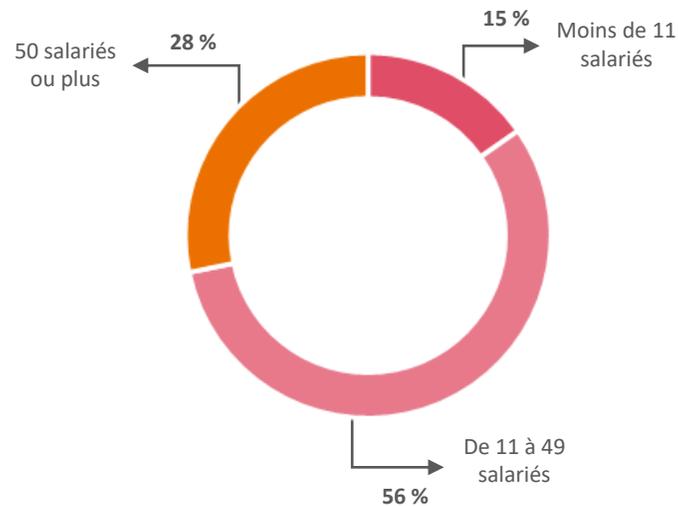
Répartition des actions de formation selon le secteur d'activité – Opco EP 2020\*



\* Actions de formation individuelles ou collectives, tous types de financement (versement volontaire, plan de développement des compétences etc).

## 72 % dans des établissements de moins de 50 salariés

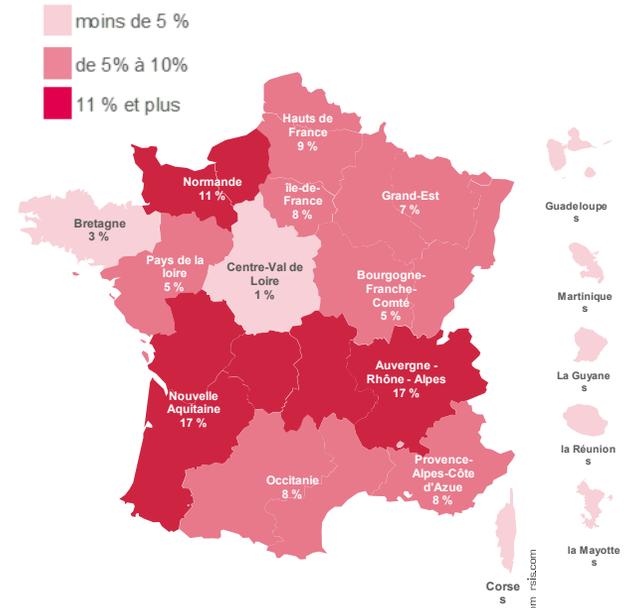
Répartition des actions de formation selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Plus de sept actions de formation sur dix ont été recensées dans des établissements de moins de 50 salariés.

## 34 % dans deux régions

Répartition des actions de formation selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020



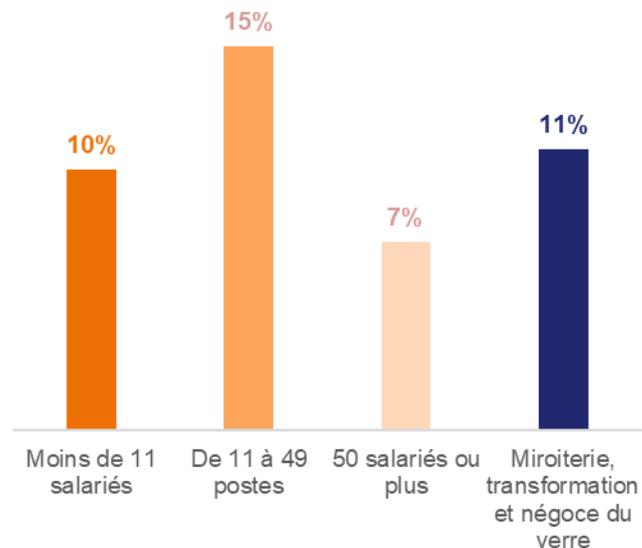
Les deux régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine concentrent un peu plus d'un tiers des actions de formation.

Les trois quart des action de formation ont été réalisées dans des établissements de façonnage et de transformation du verre plat.

# LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

## Un taux d'accès à la formation estimé à 11 %

Nb d'actions de formation / nb de salariés – DADS 2019 et Opco EP 2020



- 11 % des salariés des établissements de la miroiterie, transformation et négoce du verre ont suivi une action de formation en 2020.
- Le recours des salariés aux actions de formation est limité et se résume souvent aux obligations légales et réglementaires : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), sauvetage secourisme du travail (SST), habilitation électrique etc.
- En lien avec la digitalisation des entreprises de la branche professionnelle, plusieurs salariés ont bénéficié des actions de formation qui ciblent des logiciels professionnels de métier comme celui de Dessin Assisté par Ordinateur (DAO) et de Contraction de conception assistée par ordinateur (CCAO).



# PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPETENCES



# LES ENJEUX DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION DIGITALE

- Suite à l'EDEC numérique, la branche professionnelle considère la transformation digitale comme une priorité stratégique. Trois familles de métiers sont fortement impactées : les métiers de la maintenance, les métiers du marketing et les métiers de la logistique.
- Le recours des salariés à des formations aux logiciels professionnels métiers est en hausse au cours des dernières années.

## PROMOTION DE LA MIXITÉ ET DES ACTIONS D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

- La branche professionnelle souhaite engager des actions de féminisation des métiers\*.
- Les entreprises de la branche sont impliquées dans l'embauche de jeunes en alternance et en particulier sur des contrats de professionnalisation qui permettent des formations sur-mesure plus adaptées aux métiers manuels en atelier.
- La branche professionnelle souhaite promouvoir quatre métiers au cœur de son activité : coupeur de verre, conducteur de ligne, conducteur de machine numérique et miroitier installateur.

## ACCOMPAGNEMENT DES DIRIGEANTS DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Plusieurs entreprises témoignent d'une :
- Sensibilité au recyclage du verre plat et à la gestion des sous produits et déchets de produits verriers.
  - Défense du CITE (crédit d'impôt pour la transition énergétique) pour les travaux de rénovation des fenêtres.
  - Évolution des attentes des clients qui sont à la recherche de verres plus isolants permettant de répondre aux enjeux du réchauffement climatique

## RENOUVELLEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE ET LES BESOINS EN COMPÉTENCES

- Le nombre de salariés est resté stable au cours des cinq dernières années.
- L'évolution des secteurs d'activité de la branche professionnelle ne s'étend pas vers une hausse des effectifs salariés, mais plutôt vers une gestion anticipée des départs à la retraite dans les années à venir : près d'un salarié sur cinq est âgé de 55 ans ou plus. De nombreux départs à la retraite pourraient ne pas être remplacés, du fait de l'automatisation des lignes de production.

\* Les femmes sont peu présentes dans les métiers de transformation du verre et ceux de chantiers et poses comme : modeleurs, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main, ou encore monteurs qualifiés en agencement, isolation.



# RESSOURCES DOCUMENTAIRES



# BRANCHE PROFESSIONNELLE – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Miroiterie, transformation et négoce du verre, données clés sur l'apprentissage, Opco EP, 2019
- Accord cadre national d'engagement et de développement de l'emploi et des compétences pour l'accompagnement de la transition numérique (Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, Opco EP & Ernst Young, 2017)
- Entreprises et salariés de la branche de miroiterie, transformation et négoce du verre, Opco EP, 2016
- L'égalité d'accès à la formation professionnelle dans la branche professionnelle de la miroiterie, transformation et négoce du verre, Opco EP, 2016



# MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

